

BULLETIN MUNICIPAL N° 3

Juillet 2015

Par souci d'économie, nous avons préféré cette version plus sobre de bulletin, imprimée par nous même.

Pour une version colorée vous pouvez vous rendre sur : www.mairiesaintcroixvolvestre.fr



LE MOT DU MAIRE

Chères et chers concitoyens

Nous voici déjà à la mi-année 2015 et avec l'ensemble de l'équipe municipale, je viens

vous rendre compte de notre travail.

L'élaboration du budget a constitué une part importante de notre activité, car outre l'aspect purement administratif et financier, cette tâche nécessite la définition et la priorisation des projets pour les mois à venir.

La santé financière de la commune nous permet, pour cette année encore, de maintenir les taux des taxes locales, malgré la diminution notable des aides de l'Etat.

En ce qui concerne, les opérations qui seront mises en oeuvre, nous noterons :

- le renforcement des berges du Volp en amont et au niveau des terrains de tennis,
- l'aménagement de l'ancien local du tri postal qui accueillera les bureaux de la Communauté des Communes,
- la conduite d'une étude sur les possibilités d'optimisation d'économies d'énergie sur les bâtiments communaux : salle des fêtes, appartements de l'ancienne gendarmerie et salle des associations.

Tous ces projets ont fait l'objet de demandes de subventions.

Bien entendu, nous poursuivrons nos actions au niveau de l'entretien du village et de ses abords.

L'alimentation du lac par la station de pompage installée fin 2014 permettra l'ouverture de la baignade durant les mois de juillet et d'août : à n'en pas douter, chacun pourra se réjouir de l'impact économique qui rejaillira sur la fréquentation de nos commerces locaux mais aussi, de l'impact touristique qui permet de mettre en valeur notre village et ses alentours.

Le soutien apporté à nos associations représente encore une incidence financière très forte sans compter le coût de nos interventions en matière logistique (mise à disposition de nos employés municipaux, prêt gratuit des salles communales, fourniture électrique,...).

Plus particulièrement nous noterons les besoins de restauration des courts de tennis ; cette opération sera cofinancée par la commune et le club de tennis.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de bonnes vacances et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour les manifestations organisées au cours de l'été.

L'ensemble de ces festivités nous permettra, je l'espère, de nous retrouver, en toute convivialité, au cœur de notre village.

Jean DOUSSAIN.

MANIFESTATIONS

Dimanche 12 Juillet : 4^{ème} Marché O'Initiatives

Thèmes : climat et alimentations

Tél : 09.88.66.28.75

Samedi 25 et Dimanche 26 juillet :

Salon du Livre

Renseignements auprès de l' Office de Tourisme : 05.61.04.60.55

Dimanche 26 juillet : 3^{ème} Rando Terre d'Argile

espace VTT *Renseignements auprès de l'Office du Tourisme:05.61.04.60.55*

Vendredi 28 août, samedi 29 août et

dimanche 30 août :

Fête de la St FIACRE

Dimanche 6 Septembre : Foire Cantonale

Renseignements auprès de l' Office du Tourisme : 05.61.04.60.55

Samedi 19 septembre : Journée « Playing For

Change Occitanie »

Vendredi 16 octobre : Loto du Rugby Club Cruxéen

Samedi 17 octobre : Théâtre à la Salle des Fêtes

Dimanche 08 novembre : Loto de Détente et Loisirs en Volvestre

Dimanche 15 novembre : Journée de la citrouille, art floral, marché de Noël : exposition dégustation et vente

Renseignements auprès de l' Office du Tourisme : 05.61.04.60.55

Journée découverte sur inscription : musée + atelier floral, visite de l'église et du village (*payant*)

Vendredi 20 novembre : Loto du Rugby Club Cruxéen

Vendredi 18 décembre : Loto du Rugby Club Cruxéen

ECOLE

- A l'issue de plusieurs entretiens avec les services de l'Inspection Académique, aucune suppression de poste n'affectera la prochaine rentrée scolaire.
- Nos enseignantes nous ont présenté un projet de voyage pédagogique au Grau d'Agde (Hérault) sur le thème du milieu marin.

Cette sortie organisée pour les élèves de la grande section maternelle jusqu'aux élèves de CM2, prévoyait des activités de pêche à pied, d'observation de la faune marine, la visite de l'aquarium du Cap d'Agde, la traversée de l'Hérault en bateau et la visite des dunes du Grau d'Agde.

Le financement de ce projet a été marqué par une forte mobilisation des enseignantes et des parents d'élèves : organisation de loto, tombola, stand sur le marché hebdomadaire.

Néanmoins, le coût de ce voyage n'a pu être entièrement couvert par ces actions.

Aussi, la municipalité a-t-elle décidé d'octroyer une aide exceptionnelle de 1200 euros pour permettre la finalisation de ce projet.

A l'occasion de cette sortie, il nous a été particulièrement agréable de recevoir une carte de remerciement rédigée par l'équipe éducative et les participants.



La pêche à pied



La traversée de l'Hérault

VOIRIE ET TRAVAUX

Ce début d'année, les travaux ont principalement consisté à de l'entretien courant, notamment : la taille périodique des platanes, l'entretien du village et du cimetière, de menus travaux dans les bâtiments communaux.

Une attention toute particulière a été portée sur l'entretien des abords du lac.

En raison de soucis de santé d'un de nos agents, nous avons été conduits à conclure une convention avec l'association IRISSE ISCRA pour pouvoir faire face à nos tâches.

Par ailleurs, la commune s'est portée acquéreur des garages jouxtant l'école maternelle.

Au cours de la période estivale, les employés municipaux vont, comme chaque année, être occupés par l'accompagnement des associations pour la mise en place des installations nécessaires aux manifestations qu'elles organisent.

Ce travail se fera en parallèle avec les tâches quotidiennes (entretien du village, menus travaux de voirie, travaux d'entretien de l'école en vue de la prochaine rentrée scolaire,...).

ENVOL

Cet été les activités pour les enfants sont les suivantes :

- mini camp poney à la Bastide de Sérou et Ferme St Ygnan , réserve de ORLU etc
- 3 jours à la montagne dans un refuge de la vallée d'ORLU.....

Activités sur le centre :

- Escalad'arbres, création de jeux cartes animaux, jeux de piste, baignades au lac etc...

INSCRIPTIONS ET TARIFS AU : 09.63.69.06.15

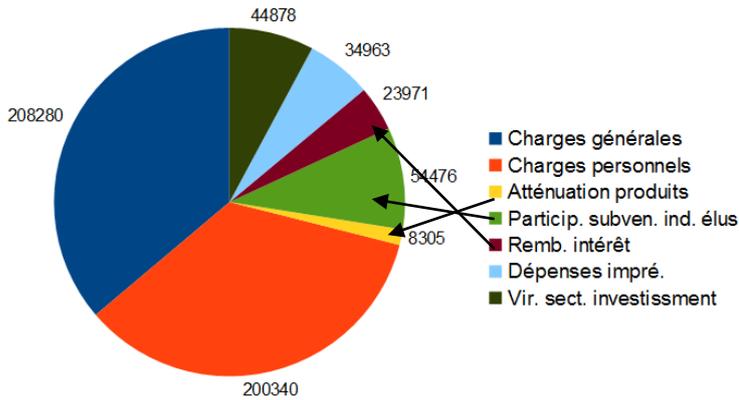
INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour les jeunes ayant 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 06 décembre 2015, pensez à vérifier auprès du secrétariat de la Mairie, pour savoir si vous êtes inscrit, pour participer aux prochaines élections régionales du 06 et 13 décembre 2015.

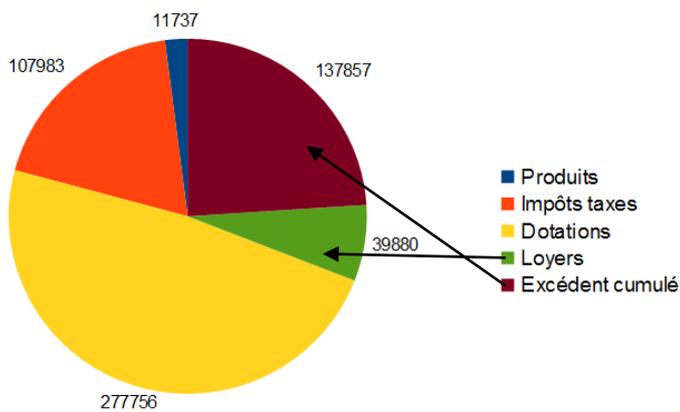
Pour s'inscrire sur la liste électorale de Ste Croix Volvestre, pour l'année 2016, veuillez-vous munir un justificatif d'identité et de domicile, demande à faire ou à déposer au secrétariat de la Mairie avant le 31 décembre 2015.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2015

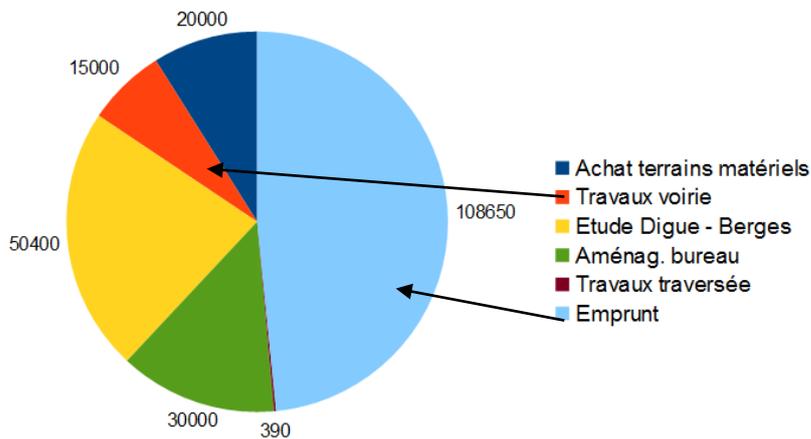
Dépenses Fonctionnement



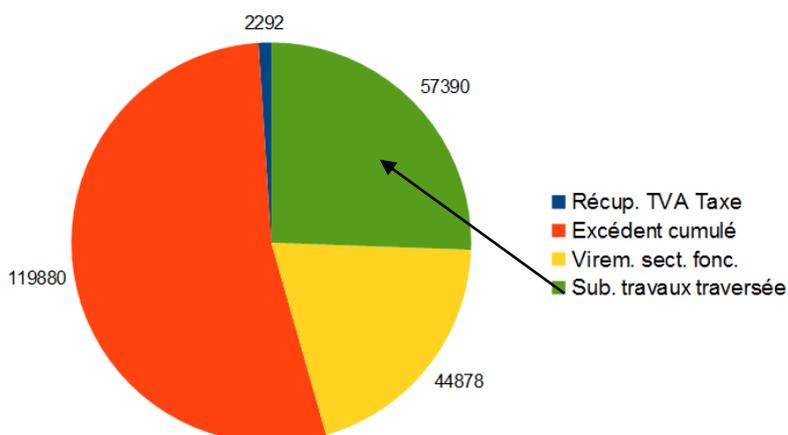
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissements



Recettes d'investissements



Articles	Dépenses Fonctionnement	Montant En €
011	Charges Générales (électricité, assurance, entret bâtiment,...)	208280
012	Charges Personnels	200 340
014	Atténuation produits	8 305
65	Particip aux Synd Subventions Indemnités Elus	54 476
66	Remboursement Intérêt	23 971
022	Dépenses Imprévues	34 963
023	Virement section Investissement	44 878

Article	Recettes Fonctionnement	Montant en €
70	Produits : Cantine Bibliothèque, etc...	11 737
73	Impôts Taxes	107 983
74	Dotations Participa (Etat Département CCVA, etc...)	277 756
75	Loyers Charges Locatives Particip scolaires	39 880
002	Excédent cumulé reporté	137 857

Articles	Dépenses Investissement	Montant en €
21	Achat Terrains Matériels	20 000
23	Travaux Voirie	15 000
11	Etude Digue Renforcement Berges	50 400
12	Aménagement Bureau	30 000
17	Travaux Aménagement Traversée	390
16	Emprunt	108 650

Articles	Recettes Investissement	Montant en €
10	Récupérat TVA Taxe Aménagement	2 292
001	Excédent cumulé	119 880
021	Virement Sect Fonctionne	44 878
17	Subvent Travaux Aménag Traversée	57 390

Pour information

Le conseil municipal a décidé malgré les diminutions de l'Etat, de ne pas augmenter le taux des taxes locales (Taxe habitation, Taxe foncière bâti et non bâti, et CFE), par souci d'économie et de respect de l'environnement, il a été décidé de faire éditer par le PNR, un bilan énergétique sur l'éclairage public et sur la consommation d'électricité des bâtiments communaux.

-- EHPAD « RESIDENCE DE LA VALLEE DU VOLP » --

Enfin ! Le 15 avril 2015, la commission de sécurité a émis un **avis favorable** sur la réalisation des travaux de mise aux normes de l'Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Résidence de la Vallée du Volp ».

Rappelons que les travaux avaient débuté en 2010 afin d'équiper la maison de retraite d'un système de sécurité incendie, puisqu'il s'agissait d'une des premières préconisations du dernier rapport de ladite commission qui avait émis, en avril 2007, un avis défavorable à la poursuite de l'activité de l'EHPAD.

En 2011, c'est le chantier de mise aux normes des locaux qui a démarré pour transformer l'ancien foyer-logements, devenu un **établissement médicalisé depuis 2003**.

L'année 2015 marque donc la fin de ce vaste programme de rénovation.

Même si d'autres travaux nous attendent encore, tels que la réfection d'une partie de la toiture en très mauvais état et l'embellissement mais surtout la sécurisation du parvis et de la passerelle, notre établissement va pouvoir désormais se consacrer pleinement aux objectifs des évaluations interne et externe.

En effet, comme beaucoup d'établissements en 2014, nous avons réalisé notre évaluation externe dans le dernier trimestre 2014, le rapport nous oriente sur quelques pistes de réflexion à mettre en œuvre afin de **poursuivre l'amélioration de la qualité du service rendu à nos aînés**.

Dans le cadre d'une réfection générale de la signalétique, les panneaux de signalisation « **EHPAD Résidence de la Vallée du Volp** » remplaceront les anciens indiquant encore « Foyer-Logements ».



Chambre avant travaux



Lingerie avant travaux



Chambre après travaux



Lingerie après travaux

TRANSPORT A LA DEMANDE

Le TAD se place dans une démarche économique et sociale comme un service public.

Il s'adresse aux personnes ayant des difficultés de déplacer (personnes âgées, jeunes, panne véhicule...)

Réservation téléphonique au **05.34.14.01.72**

Tarif : 3 € Aller simple et 5 € Aller et Retour

Chaque année entre le **1er juin et le 31 août** une veille saisonnière du plan canicule est activé avec la mise en service de la plate forme téléphonique "**Canicule info service**" au **0800.06.66.66** (appel gratuit depuis un poste fixe) accessible du **lundi au samedi de 8 heures à 20 heures**.

La mairie de Sainte Croix Volvestre met en place un plan canicule et veille aux personnes vulnérables.

Les personnes vulnérables ou des membres de leur famille peuvent venir effectuer un recensement volontaire auprès du secrétariat de la mairie (**05.61.66.72.16**).

LAC

Baignade surveillée du 04.07.2015 au 28.08.2015, 7 jours sur 7 par un maître nageur sauveteur de 14h30 à 18h30.

Rappel du règlement du lac :

L'accès de tous véhicules est interdit autour du lac sauf secours et services municipaux.

L'accès à tout animal est interdit même tenu en laisse

Le feu (barbecue) est interdit autour du lac sauf dans l'aire de pique-nique aménagée.

La pêche est autorisée du lever du soleil à 10h et de 18h30 au coucher du soleil.

Toute vente est interdite.

Le camping est interdit autour du lac, sont autorisés les centres de loisirs après autorisation municipale.

INFO

Le lotissement de Sarratges a été renommé : « *le hameau des Pyrénées* »

QUELQUES RAPPELS

Interdiction de brûlage des déchets verts ou secs des particuliers. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air d'après le règlement sanitaire départemental.

L'élimination des déchets verts peut se faire sur place par broyage ou alors transportés à la déchèterie de Lasserre.

Pour le dépôt à la déchèterie, se renseigner avant au 06.26.83.82.21 du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Prochain ramassage des encombrants

Le 27 juillet, le 19 octobre et le 07 décembre 2015. S'inscrire à la mairie au 05.61.66.72.16, le jeudi avant le ramassage.

Elles sont indispensables, elles assurent l'animation dans le village, elles permettent aux jeunes, aux adultes de pouvoir se consacrer à leur sport favori, à la dépense physique (indispensable pour être bien dans son corps), à la détente morale, à l'enrichissement culturel.

La Commune de Ste Croix Volvestre, par la volonté du Maire et des conseillers municipaux, fait en sorte de prévoir des aides financières suffisantes, sans oublier de mettre à la disposition gracieuse de chaque association des locaux où l'électricité et le chauffage représentent un coût important.

Le montant des subventions est différent d'une association à une autre ce qui provoque parfois des jalousies. Mais les dépenses et les recettes sont aussi différentes d'une association à une autre. La municipalité de Ste Croix en tient compte lors de la répartition des aides.

En assistant aux assemblées générales, nous avons remarqué que nous avons de bons responsables associatifs sportifs, culturels et bien gérer, ça ne s'invente pas.

Nous avons remarqué également que des associations auraient de bonnes réserves financières placées en banque et si elles sont injectées pour améliorer la gestion et aider les adhérents, il n'y a pas de critiques à formuler.

Un compte rendu de la perception des choses, par les membres de la commission Associations, sera remis et discuté avec les conseillers municipaux.

A NE PAS OUBLIER

Le marché : tous les mercredis matins sur la place Charles FAUROUX

La bibliothèque : ouverte au public le mercredi de 10h à 13h00

Office du tourisme : ouvert en juillet et en août, du lundi au samedi : 10h -12h30 / 15h - 18h et le dimanche de 10h à 12h.

Téléphone : 05.61.04.60.55

NOEL

La mairie organise un concours sur le thème : Décorations de Noël sur vos façades
Inscription à la mairie. Le conseil municipal élira la plus jolie décoration et un prix sera décerné.



ENQUÊTE

ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES À LA POPULATION EN ARIÈGE

Le Conseil départemental et la Préfecture de l'Ariège vous invitent à participer à **une enquête en ligne pour exprimer vos besoins en termes d'accessibilité aux services.**

Prenez donc 5 minutes pour nous faire part de **vos attentes** afin d'**améliorer ensemble** l'offre de services dans notre département.



Pour participer,
connectez-vous **avant le 20 août 2015** sur internet
et laissez-vous guider.

Sur le site de la Préfecture www.ariège.gouv.fr
Sur le site du Conseil départemental www.ariège.fr
ou directement sur <http://enquete-access-services-ariège.com>

MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION